



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Communes forestières de France

Question écrite n° 30145

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales quant à la situation difficile que connaissent les communes forestières de France. Plusieurs crises successives, dont les épisodes de sécheresse exceptionnelle en 2018 et 2019 ou la crise « scolytes » depuis 3 ans, ont largement contribué aux difficultés budgétaires que rencontrent les communes forestières. Les techniques de sylviculture pourraient être remises en cause. En outre, le tissu des entreprises de la transformation se trouve très fragilisé. À titre d'illustration, en 2019, la récolte des produits accidentels dans les forêts publiques de Bourgogne-Franche-Comté s'est élevée pour les résineux blancs (épicéa et sapins) à 450 000 mètres cubes contre une moyenne annuelle hors crise de 40 000 mètres cubes. Les forêts du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté représentent 4 millions de mètres cubes d'épicéas scolytés qui sont arrivés de manière imprévue sur le marché pour la période 2018-2019 en dégradant inévitablement les cours des résineux blancs qui tendent vers une situation chronique à la baisse. Une analyse récemment réalisée par la préfecture du Doubs apporte des éléments précis quant à la dépendance des communes aux recettes forestières : sur 573 communes du Doubs, la moitié d'entre elles sont impactées financièrement. La crise du covid-19 ne fait qu'accroître la situation préoccupante. Les communes forestières voient à court terme l'équilibre de leur budget menacé et à plus long terme leur capacité d'investissement réduite. Cela pénalise de fait leur participation à la relance de l'économie des territoires. Aussi est-il indispensable que des solutions adaptées soient mises en place pour accompagner ces communes forestières en difficulté financière, d'autant plus que les crises en forêt vont, non seulement se poursuivre, mais s'étendre de façon aggravée dans tous les territoires forestiers. Aussi, elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement pour une réelle prise en compte de ces difficultés et les mesures qui sont envisagées, par exemple la mise en place d'analyses prospectives et d'outils de veille sur la santé des communes propriétaires de forêts, nécessaires pour rechercher des solutions adaptées.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30145

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : [Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 décembre 2020

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3921

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)